

## **Le travail transfrontalier en France : des déplacements concentrés vers la Suisse et le Luxembourg et moindres vers la Belgique et l'Allemagne**

Source : collection INSEE Première, n° 1337 de février 2011, téléchargeable [en cliquant](#).

### **Définitions génériques préalables :**

**Définitions (ou extraits de) dans Insee Première n° 1337 :**

- **Navette** : synonyme de 'déplacement domicile-travail' ;
- **Résident** : personne, quelle que soit sa nationalité, qui a son domicile principal en France, à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France ;
- **Transfrontalier** (ou **navetteur** ou encore **migrant alternant**) : résident français déclarant travailler à l'étranger. La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) n'est pas observée ;
- **Zone d'emploi** : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

**Autres sources de définition :**

**Frontalier** (un) : *personne travaillant dans un autre État que celui où elle réside habituellement* (site web de [Wikipédia](#))

### **Déplacements domicile - travail transfrontaliers**

#### **Concentration des flux de déplacements de la France vers les pays limitrophes**

320 000 résidents métropolitains vont essentiellement travailler dans 5 pays transfrontaliers : la Suisse, le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique et Monaco.

Près de 10 % des navetteurs ont la nationalité du pays dans lequel ils vont travailler.

#### **Classement par pays limitrophe :**

1. Suisse en 1<sup>ère</sup> position avec plus des 2/3 des navetteurs, soit 135 000 dont 60 000 pour l'agglomération genevoise ;
2. Luxembourg en 2<sup>ème</sup> place ;
3. Monaco au 3<sup>ème</sup> rang avec sa situation particulière liée à son enclavement et sa petite taille.

Enfin, une moindre concentration des déplacements a lieu vers la Belgique et l'Allemagne et les navettes s'avèrent très limitées avec l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni.

#### **Classement par destination principale :**

1. Genève (Suisse) : le canton de Genève et le district de Nyon dans le canton de Vaud constituent avec la zone d'emploi du « [Genevois français](#) » une agglomération transfrontalière intégrée dans laquelle les navetteurs ont doublé entre 1999 et 2010. La seule commune de Genève en reçoit 49 890 ;
2. Bâle (Suisse) : l'Eurodistrict de Bâle est une autre agglomération transfrontalière d'importance pour les migrants alternants en provenance principalement des zones d'emploi de Mulhouse et St Louis. Les migrations vers Bâle sont restées assez stables ;
3. Luxembourg : 3<sup>ème</sup> lieu de polarisation des flux quotidiens avec 60 000 personnes issues essentiellement des zones d'emploi de Thionville et Longwy. La moitié des frontaliers vers le Luxembourg sont français et fournissent près de 40% de l'emploi intérieur du Grand-Duché. La tendance des migrations pendulaires est à la hausse ;

4. enfin, Monaco accueille plus de la moitié de ses salariés résidant en France.

Pour compléter les informations, Saarbrücken en Allemagne est la principale destination des habitants du Bassin houiller et de Sarreguemines (tendance à la baisse), les mouvements en provenance de Strasbourg vers Kehl sont limités tout comme ceux des actifs de Lille ou Dunkerque à la frontière belge. Par contre, la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing enregistre des mouvements dynamiques vers la commune limitrophe de Mouscron.

### Rôle décisif dans les économies locales : des emplois et des revenus

#### 36 zones d'emploi comptent plus de 1 000 transfrontaliers :

- 60 000 personnes dans le Genevois français soit près d'1/5ème du total des migrants alternants ;
- 35 000 dans les zones de Thionville soit 10,9 % des navetteurs ;
- entre 10 et 15 000 frontaliers dans les zones de Longwy, Menton, Saint Louis, Mulhouse et le Bassin houiller.

Dans 4 zones d'emplois, le poids des migrants rapporté au nombre d'actifs de la zone est supérieur à 40 % (Longwy, Genevois français, Saint Louis et Menton).

Le poids des navetteurs varie de 11,1 % à 34,4 % dans 12 autres zones comme Haguenau-Niederbronn et Morteau.

Si l'impact sur l'économie locale est difficile à apprécier, il n'en demeure pas moins que la majorité des revenus salariaux peuvent provenir du travail transfrontalier, du fait de l'ampleur des déplacements et des différentiels de salaire entre la France d'un côté, le Luxembourg et la Suisse de l'autre. Il est à noter qu'entre la Suisse et la France, l'écart de salaire a été estimé entre + 50 % et + 75 %.

L'impact d'un effet « frontière » sur le marché du travail ne peut être évalué à l'échelon national mais seulement à l'échelon local du fait de fortes disparités de situations dans les zones d'emploi.

### Caractéristiques des migrants alternants de France vers les pays voisins

- ↪ **Une sur représentation de la tranche d'âge 25-40 ans et des couples** : 40 000 couples travaillent à l'étranger et 60 % des conjoints travaillent dans la même commune ;
- ↪ **Une part d'ouvriers parmi les transfrontaliers supérieure** à celle des zones frontières (à l'exception de Monaco), par exemple plus de 50 % d'ouvriers français vont vers la Belgique et l'Allemagne. En Suisse cette part est à peu près égale à celle des employés et professions intermédiaires, les cadres étant faiblement représentés dans tous les cas. En outre, l'écart de salaire entre la France d'un côté, la Suisse et le Luxembourg de l'autre, interroge le lien entre diplôme et profession exercée : les **navetteurs** occupant un emploi d'**ouvrier** ou d'**employé** sont **plus souvent titulaires du bac ou d'un diplôme supérieur** que leurs homologues restés travailler dans leur pays.
- ↪ **10 % de résidents** ont une **nationalité étrangère**, les Allemands et les belges sont les plus nombreux, avec une part respective de 24 % et 16 % ;

### Déplacements des pays limitrophes vers la France anecdotiques

- ↪ Peu d'actifs résidant à l'étranger viennent travailler en France, soit 11 000 personnes et 30 fois moins que dans l'autre sens des migrations ;
- ↪ La moitié vient de Belgique et les autres de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie ;
- ↪ Quant aux navetteurs suisses, on les trouve surtout chez les non salariés des professions médicales.

Les résultats présentés ci-dessus proviennent du recensement de la population 2007, cumul de cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2005 et 2009.